Petite chronique domestique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 158

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-285208

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Six chameaux ont été vendus à des prix variant de cinq à trente-cinq francs.

Cinq francs un chameau ! C'est pour rien. L'industriel qui en a donné ce prix tirera bien de la pauvre bête dix ou vingt fois son prix en viande... de bœuf !

* * *

Trésor englouti. — Les journaux d'Athènes annoncent que des pêcheurs d'éponges ont découvert au fond de la mer, entre Cythère et le cap Malée, toute une collection de statues de marbre et de bronze trop lourdes pour qu'ils puissent les soulever ; elles se trouvent, disent-ils, à 35 mètres de profondeur. Comme preuve de leur véracité, ils ont envoyé à M. Oikonomos, professeur d'archéologie à Athènes, l'esquisse d'une main de bronze, plus grande que nature, qu'ils ont réussi à ramener à la surface.

Les plongeurs offrent d'indiquer, moyennant une bonne récompense, l'endroit où se trouve le trésor, et le ministre de la marine, M. Boudouris, a l'intention d'envoyer sur les lieux un petit bâtiment de guerre muni des appareils nécessaires pour retirer les statues de l'eau. Le gouvernement serait disposé à offrir aux pêcheurs une somme égale au tiers de la valeur des statues.

On suppose que quelque navire romain, chargé des dépouilles artistiques de la Grèce, à pu sombrer en cet endroit.

Petite chronique domestique

Aération des appartements.

L'hiver ne doit pas empêcher l'aération des appartements, car la bonne aération des habitations a une importance considérable au point de vue du maintien de la santé. Celui qui respire un air vicié ou usé se place dans d'aussi mauvaises conditions que celui qui boit une eau impure, soullée de matières organiques, aussi les moyens mis en usage pour assurer la bonne ventilation des locaux habités sont-ils nombreux et variés. Le Dr Chastaing vient cependant de préconiser un système qui a l'avantage d'éviter la production de trop forts courants d'air.

Ce système consiste à placer à la partie supérieure de chaque fenêtre des vitres doubles, formées de deux glaces parallèles et très rapprochées, mais incomplètes, la glace extérieure laissant un espace libre par le bas et la glace intérieure un espace semblable par le haut. Les deux vitres forment ainsi un couloir étroit dans lequel l'air du dehors s'engage par la partie inférieure pour ressortir en haut dans l'intérieur de la pièce, au voisinage du plafond. Cette disposition, appliquée à toutes les fenêtres d'une salle, permet à l'air de se renouveler partout également et de se diffuser régulièrement sans produire de courants incommodes ou dangereux. De plus, l'étroitesse ou la longueur du couloir, que l'air doit traverser, empêche les accélérations incommodes que tendrait à produire la poussée exagérée du vent sur une des faces du bâtiment ou la pénétration de la pluie que les rafales y pourraient projeter.

On a essayé ces carreaux dans des salles d'hôpital ; l'absence absolue d'odeur a témoigné que l'aération était parfaite et constante sans que cependant les salles soient refroidies, d'une manière appréciable.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 156 du *Pays du Dimanche :*

610. MÉTAGRAMME.

Frelon. — Grêlon.

611. DOUBLE ACROSTICHE.

R	OI	S
E	LI	E
P	AI	R
T	RO	P
I	VR	E
L	OI	N
E	CO	T

612. MOYENS MNÉMONIQUES.

Scarron. *Enéide travestie. Roman comique.* Paul. *Ecolier de Salamanque.*

613. MOTS EN TRIANGLE.

E T R E T A T
T O I L E S
R I E U R
E L U S
T E R
A S
T

Ont envoyé des *Solutions complètes :* MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Charlet Asseur à Bâle ; Qui gagnera aux noix aujourd'hui ? Trois régleuses ayant chanté les Rois à Bonfol ; Li-Hung-Chang à Berne ;

618. ENIGME.

Que de gens, quand on leur présente
Ce que je suis au masculin,
Feignent de n'avoir pas présente
Ce que je suis au féminin.

619. CURIOSITÉS.

Quelle est l'origine du mot :

BOCK ?

620. MOT CARRÉ.

X X X X X X	1. Saint pleureur.
X X X X X X	2. Province de Grèce.
X X X X X X	3. Province de Grèce.
X X X X X X	4. Vents réguliers.
X X X X X X	5. Peaux de vieilles pommes.
X X X X X X	6. Déesse.

621. ANAGRAMME.

Je contiens l'eau limpide ou le vin tour à tour ;
Sœur Anne me voyait en montant à sa tour ;
Et puis je sais filer de la belle façon,
Ou bien décapitez Voltaire, c'est mon nom.

☛ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *22 courant.*

Publications officielles.

Mises au concours

Apprentis postaux. — Le *Pays* a publié mardi l'avis qu'un certain nombre de places d'apprentis postaux étaient mises au concours. S'inscrire jusqu'au 1er février.

Ajoutons que les postulants doivent avoir au moins 16 ans révolus et ne pas être âgés de plus de 25 ans. Il doivent adresser leur demande *par écrit*, donner leur adresse exacte ainsi qu'une courte description de leur vie, et être accompagnées :

a. de l'extrait de naissance ou de l'acte d'origine ; *b.* d'un certificat de mœurs ; *c.* de certificats relatifs à l'intruction reçue.

Les candidats doivent indiquer dans leur demande d'inscription le nom du médecin par lequel ils désirent être visités sous le rapport de leur santé. La Direction d'arrondissement transmettra à ce médecin un exemplaire de la formule officielle postale de certificat médical.

En outre, les candidats devront se présenter personnellement, suivant l'invitation qui leur en sera donnée par la Direction d'arrondissement, soit à cette Direction, soit à un bureau désigné par elle.

On exige, entre autres, la connaissance d'au moins deux langues nationales.

Vu les exigences du service, *les personnes du sexe féminin ne pourront pour cette fois pas être admises.*

La place de cantonnier, route de Courgenay-St-Ursanne, (5776 m. Traitement 640 fr. avec 5 jours de travail par semaine). S'inscrire jusqu'au 18 janvier au secrétariat de Préfecture.

Sortie des écoles. — *Les parents ou tuteurs qui désirent que leurs enfants soient congédiés de l'école avant l'expiration de la neuvième année, doivent se faire inscrire à cet effet d'ici à la fin du mois de janvier auprès de l'inspecteur des écoles de leur arrondissement.*

Leur demande doit être accompagnée de l'acte de naissance de l'enfant, puis d'un certificat du maître de l'école qu'ils ont fréquentée, ainsi que de l'émolument de 1 franc pour les frais d'examens.

Les examens d'aspirant au diplôme d'instituteurs secondaires auront lieu du 9 au 13 avril au bâtiment de l'école cantonale à Porrentruy. S'inscrire avant le 1er février chez M. Landolt, inspecteur à Neuveville.

Convocations d'assemblées.

Boncourt. — Le 27 à 1 h. pour décider si la commune mettra les places de régent et régente au concours ; voter le budget.

Immédiatement après assemblée des propriétaires compris dans le cadastre des digues pour faire des propositions pour la nomination de la sous-commission dont les fonctions sont expirées. Puis assemblée des *propriétaires de prés* pour nommer un membre de la commission des prés.

Ocourt le 13 à 2 h. pour procéder à la nomination des autorités communales.

Cote de l'argent

du 9 janvier 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 112. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 114. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.